

Questions au Feuilleton

AFFAIRES COURANTES

● (1742)

[Français]

LE COMITÉ PERMANENT DES BILLS PRIVÉS EN GÉNÉRAL ET DU RÈGLEMENT

PRÉSENTATION DES PREMIER ET DEUXIÈME RAPPORTS

M. Gérard Loiselle (Saint-Henri): Monsieur l'Orateur, j'ai l'honneur de présenter les premier et deuxième rapports du comité permanent des bills privés en général et du Règlement dans les deux langues officielles.

[Note à l'éditeur: Le texte des rapports précités figure aux Procès-verbaux de ce jour.]

* * *

QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

M. Yvon Pinard (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, on répondra aujourd'hui aux questions suivantes: 147, 721, 761, 783, 789, 1094, 1168, 1217, 1220, 1248, 1249, 1252, 1253 et 1255.

Je demande, monsieur l'Orateur, que les autres questions soient réservées.

[Texte]

LE TRANSPORT DU MINISTRE D'ÉTAT (SANTÉ ET SPORT AMATEUR)

Question n° 147—**M. McKinnon:**

1. Suite à la réponse donnée aux questions n° 2538 et n° 2881 soumises au cours de la Deuxième session du 30^e Parlement, les frais de déplacement en Europe du ministre d'État (santé et sport amateur) ont-ils été calculés sur une base journalière, s'élevant ainsi à \$378,504 et, dans la négative, quelle méthode de calcul a été utilisée?

2. Combien a coûté le vol 3013 du Falcon, du départ du Canada, de l'aéroport d'Uplands, le 20 avril dernier, jusqu'à ce que le ministre ait cessé d'en faire usage et jusqu'au retour de l'avion au Canada?

L'hon. Barney Danson (ministre de la Défense nationale): 1 et 2. Pour transporter le ministre d'État (santé et sport amateur), conformément à l'horaire figurant à la question n° 2538 de la deuxième session de la 30^e législature, l'appareil Falcon a volé pendant 27 heures et 30 minutes au total. Pour avoir d'autres renseignements, voir la question n° 2881 de la deuxième session de la 30^e législature.

LE PROGRAMME D'ISOLATION THERMIQUE DES RÉSIDENCES CANADIENNES

Question n° 721—**M. Marshall:**

1. Combien d'employés du bureau de la S.C.H.L. de Montréal travaillent au Programme d'isolation des maisons?

2. a) Combien de personnes ont appelé le bureau au cours des mois (i) de septembre (ii) d'octobre 1977, b) quelle en est la ventilation par province, c) combien étaient admissibles?

L'hon. André Ouellet (ministre d'État chargé des Affaires urbaines): La Société centrale d'hypothèques et de logement m'informe de ce qui suit: 1. Au 30 novembre 1977, le Programme d'isolation thermique des résidences canadiennes comptait 64 employé(e)s à son bureau de Montréal, dont 48 à titre régulier et 16 à titre contractuel.

2. Voir le tableau ci-après.

Programme d'isolation thermique des résidences canadiennes
septembre–novembre 1977

Province	septembre			octobre			novembre		
	Appels reçus	Dossiers demandés	Demandes reçues	Appels reçus	Dossiers demandés	Demandes reçues	Appels reçus	Dossiers demandés	Demandes reçues
Terre-Neuve	315	554	8	359	499	54	199	369	34
Nouveau-Brunswick	1,143	2,530	14	695	1,769	173	410	695	337
Québec	650	53	—	364	65	—	387	82	—
Ontario	10,282	19,119	65	7,259	16,509	1,236	4,625	7,028	2,271
Manitoba	937	1,881	11	648	1,500	161	484	715	203
Saskatchewan	431	1,068	2	448	1,071	67	495	918	125
Alberta	17	2	—	11	7	—	24	7	—
Colombie-Britannique	2,259	4,620	13	2,017	3,723	380	1,254	2,078	526
Territoires du Nord-Ouest	6	6	—	4	12	1	6	5	—
Canada	16,040	29,833	113	11,805	25,155	2,072	7,884	11,897	3,496

LES VENTES DE RÉACTEURS CANDU

Question n° 761—**M. Howie:**

Depuis le 1^{er} avril 1977, combien Énergie atomique du Canada Limitée a-t-elle payé en honoraires d'agent, commissions ou dépenses sur les ventes de réacteurs CANDU, et à qui?

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): L'Énergie atomique du Canada Limitée

[M. Baker (Grenville-Carleton).]

fait rapport comme suit: néant. Toutefois, des avances d'honoraires de \$4,000 ont été payées le 15 juin 1977 et le 23 novembre 1977 à Gebhart y Asociados, Consultores, Apartado postal 5-901, Mexico, D.F., pour les services de représentation rendus pour la commercialisation des réacteurs CANDU.